

Image not found or type unknown



Plainte pour exhibition non volontaire

Par **eole8286**, le **29/07/2010 à 13:30**

Bonjour, rnrnIl y a quelques jours, mon mari et moi étions nus dans notre salon vers 23h30-00h. Nous sommes sortis à un moment fumer une cigarette sur le balcon. Surprise, la police sonne chez nous: les voisins d'en face portaient plainte contre nous car leur fils de 13 ans nous avait vus de sa fenêtre. rnJe suis très contrariée par cette affaire; certes nous avons eu tort de ne pas voir qu'on nous observait, mais cette exhibition était réellement involontaire, nous n'avons jamais fait ça pour être vus. De plus, personne ne pouvait nous apercevoir de la rue car nous habitons au 3ème étage d'un immeuble et notre balcon est entouré de bambou. Il fallait vraiment une vue plongeante pour nous voir.rnLa police nous a dit que nous allions être convoqués par un juge et qu'une assistante sociale allait venir faire une enquête sociale car nous avons un bébé de 4 mois. Est-ce vrai? Que risquons-nous?rnrnJe vous remercie d'avance pour vos réponses.